

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

N° 2, 13 mai 2019

État de la situation des cultures ornementales en pépinière

- Premiers traitements préventifs contre diverses maladies causant des taches foliaires.
- Prévention de la brûlure bactérienne du lilas.

TRAITEMENTS PRÉVENTIFS CONTRE L'ANTHRACNOSE ET AUTRES MALADIES FOLIAIRES DES PLANTES LIGNEUSES

Dans certaines régions du Québec, les feuilles commencent à se déployer. À ce stade de la culture, lorsqu'un maximum de feuilles sont nouvellement déployées, une application de fongicides préventifs permet de réduire l'apparition de taches foliaires plus tard en été. Privilégier l'utilisation de biofongicides avant l'apparition des symptômes.

[Fongicides homologués](#)

D'autres stratégies préventives sont de mise tout au long de la saison, particulièrement celles permettant un bon assèchement du feuillage (espacer les plants, irriguer préféablement le matin, par temps ensoleillé). Aussi, le maintien des plants en santé en évitant les stress hydriques et les carences minérales leur permet d'être plus résistants aux maladies.



Symptômes d'anthracnose sur chêne
© IQDHO



Symptômes de criblure sur *Prunus*



Tache goudronneuse sur érable

Photos : IQDHO

Anthracnose sur les plantes ligneuses

L'anthracnose est provoquée par différents champignons pathogènes et affecte des arbres et arbustes de pépinière comme les érables, les bouleaux, les frênes, les noyers, les chênes et les cornouillers. Parmi les symptômes, on compte des taches et des brûlures foliaires.

Fiche technique [Anthracnose sur plantes ligneuses](#)

Criblure

La criblure est causée par un champignon et affecte les plantes du genre *Prunus*, dont plusieurs pruniers et cerisiers. Les premiers symptômes sont des taches pourpres qui évoluent vers la formation de trous.

Fiche technique [Criblure](#)

Tache goudronneuse de l'érable

La tache goudronneuse est causée par un champignon et affecte les arbres du genre *Acer*. Les symptômes débutent par l'apparition de taches verdâtres qui deviennent jaunes, puis noires.

Fiche technique [Tache goudronneuse](#)

Tache noire du rosier

La tache noire est causée par un champignon et affecte les arbustes du genre *Rosa*. Les symptômes sont des taches noires entourées d'une auréole jaune.

Fiche technique [Tache noire du rosier](#)

Tavelure du pommier

La tavelure est causée par un champignon et affecte les arbres fruitiers du genre *Malus* (pommiers), *Sorbus* (sorbiers) et *Pyrus* (poiriers). Les symptômes sont des taches d'abord olive, qui deviennent noires et légèrement soulevées.

Fiche technique [Tavelure du pommier](#)



Tache noire du rosier



Tavelure du pommier

Photos : IQDHO

PRÉVENTION DE LA BRÛLURE BACTÉRIENNE DU LILAS



Lilas affecté par *Pseudomonas syringae*
Photo : IQDHO

Les lilas présentent leurs premières feuilles dans certaines régions du Québec. Une température près du point de congélation, combinée à une humidité élevée, est favorable au développement de la brûlure bactérienne (*Pseudomonas syringae*).

- Il est recommandé de traiter très tôt préventivement, soit dès le retrait des protections hivernales avant le débourement. Il est toujours possible de limiter les dommages après le débourement, mais avant l'apparition des symptômes.
- Fertiliser les plants après les derniers risques de gel. En effet, une fertilisation trop hâtive favoriserait une croissance luxuriante des plants, les rendant ainsi plus vulnérables aux maladies.
- La maladie apparaît généralement dès le mois de mai. Le cas échéant, couper les branches affectées par temps sec, 15 cm sous la lésion.

Fiche technique *Brûlure bactérienne du lilas*
Fongicides homologués

Pour plus d'information

- Le site Web de [SAgE pesticides](#) donne de l'information sur les pesticides homologués ainsi que sur la gestion rationnelle et sécuritaire de ceux-ci.
- Le site Web [IRIIS phytoprotection](#) est une banque de photos et d'information sur les ennemis des cultures.
- Bulletin d'information N° 1 du 14 janvier 2019, [Les pesticides et biopesticides homologués en pépinières ornementales](#).

Cet avertissement a été rédigé par Marie-Édith Tousignant, agr., et Nicolas Authier, agr. (IQDHO). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Pépinières ornementales ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.